
DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS TERRESTRES

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet
Interconnexion Québec-New Hampshire
sur le territoire des municipalités régionales de comtés
de Val-Saint-François, de Haut-Saint-François et de Coaticook
par Hydro-Québec**

Dossier 3211-11-116

Le 28 avril 2016

***Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques***

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet Interconnexion Québec-New Hampshire, par Hydro-Québec, répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

| Date | Événement |
|------------|---|
| 2014-11-27 | Réception de l'avis de projet |
| 2015-01-12 | Délivrance de la directive |
| 2015-12-03 | Réception de l'étude d'impact |
| 2016-02-03 | Transmission de la première série de questions et commentaires |
| 2016-02-26 | Réception des réponses à la première série de questions et commentaires |
| 2016-04-08 | Transmission de la deuxième série de questions et commentaires |
| 2016-04-19 | Réception des réponses à la deuxième série de questions et commentaires |

2. DESCRIPTION DU PROJET

Hydro-Québec projette la construction d'une ligne à courant continu, d'une longueur de 79,2 km, entre le poste des Cantons, situé dans la MRC de Val Saint-François en Estrie, et la frontière Québec-New Hampshire.

La nouvelle ligne sera jumelée à une ligne existante à 450 kV sur près de 80 % de son parcours, dans toute la portion nord du tracé. Un nouveau corridor sera créé pour la portion sud du tracé. Plus précisément, le parcours emprunté par cette ligne est divisé en trois tronçons. Dans le premier, d'une longueur de 4,2 km, l'initiateur réutilisera une portion de même longueur de la ligne à 450 kV de la Nicolet-Des Cantons existante pour une exploitation à 320 kV. Dans le deuxième tronçon, la nouvelle ligne à 320 kV longera, du côté est, la ligne à 450 kV existante sur une distance de 59,6 km. Les pylônes de la nouvelle ligne seront juxtaposés à ces derniers dans la mesure du

possible. Enfin, dans le dernier tronçon, la ligne projetée parcourra seule une distance de 15,4 km avant de rejoindre le point de traversée de la frontière du New Hampshire

La ligne comptera 218 pylônes d'une portée moyenne de 370 m. Une nouvelle famille de pylônes sera développée par Hydro-Québec. La majeure partie de ces supports seront des pylônes haubanés en acier et ils seront de configuration similaire, mais de moindre dimension, que ceux de la ligne à 450 kV existante. Des pylônes rigides classiques seront positionnés aux points d'angle et des pylônes à encombrement réduit seront mis en place sur les terres cultivées ou cultivables.

La largeur d'emprise de la ligne projetée est de 53 m lorsque la ligne est seule. Lorsqu'elle sera jumelée à la ligne existante, dont l'emprise est de 60 m, les deux emprises se chevaucheront sur une largeur moyenne de 10 m, de sorte que la largeur moyenne atteindra 103 m.

Le projet inclut également le réaménagement, près du poste des Cantons, des lignes à 450 kV existantes et le démantèlement de la ligne à 44 kV qui relie ce poste au poste de l'Électrode-des-Cantons. Il comprend également la construction d'une structure de croisement des deux lignes d'interconnexion. Des équipements de conversion du courant alternatif au courant continu seront requis au poste des Cantons, afin d'alimenter la ligne d'interconnexion projetée.

Le coût du projet est estimé à 125 M\$. Selon l'échéancier de l'initiateur, les travaux sont prévus s'amorcer au cours de l'automne 2017. La mise en service est prévue au printemps 2019.

Pour Hydro-Québec, le projet vise à accroître la capacité d'exportation d'électricité vers les réseaux de la Nouvelle-Angleterre. La ligne projetée se raccordera à la ligne prévue par le projet Northern Pass, actuellement à l'étude au New Hampshire.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDELCC ainsi que les ministères suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie;
- la Direction générale de l'écologie et de la conservation;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations;
- le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;
- le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- le Secrétariat aux affaires autochtones;
- Tourisme Québec.

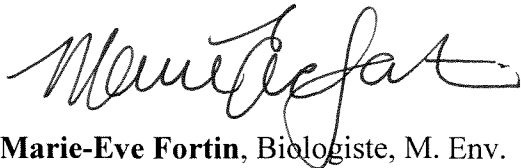
L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- HYDRO-QUÉBEC ÉQUIPEMENT ET SERVICES PARTAGÉS. Interconnexion Québec–New Hampshire – Étude de potentiel archéologique, par Etnoscop, août 2011, 169 pages;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. Interconnexion Québec–New Hampshire – Étude d'impact sur l'environnement, Volume 1 – Rapport, par Hydro-Québec Équipement et services partagés, novembre 2015, 306 pages;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. Interconnexion Québec–New Hampshire – Étude d'impact sur l'environnement, Volume 2 – Annexes, par Hydro-Québec Équipement et services partagés, novembre 2015, 206 pages;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. Interconnexion Québec–New Hampshire – Étude d'impact sur l'environnement, Volume 3 – Cartes en pochette, par Hydro-Québec Équipement et services partagés, novembre 2015, 26 pages;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. Interconnexion Québec–New Hampshire – Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et commentaires du MDDELCC, par Hydro-Québec Équipement et services partagés, février 2016, 92 pages incluant 1 annexe;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. Interconnexion Québec–New Hampshire – Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et commentaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Deuxième série, par Hydro-Québec Équipement et services partagés, avril 2016, 46 pages incluant 1 annexe;
- HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE. Interconnexion Québec–New Hampshire – Complément de l'étude d'impact sur l'environnement – Plans d'urgence – Hydro-Québec TransÉnergie et Hydro-Québec Équipement et services partagés, version électronique seulement, avril 2016, 111 pages.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 12 janvier 2015. De plus, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact au plus tard à la date de la signature des lettres mandat du ministre annonçant le début de la période d'information et de consultation publiques qui sera tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Marie-Eve Fortin, Biologiste, M. Env.

Chargée de projets

Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres